

L'épargne a pour objectif d'accroître les ressources futures pouvant être consacrées à la consommation et de protéger contre toute évolution non prévue des revenus. L'épargne dans sa définition la plus simple est très proche de la notion d'épargne couramment utilisée par l'homme de la rue. Elle reflète le montant de revenu disponible qui reste après les dépenses de consommation finale et qui est investi, que ce soit en actifs financiers tels que des dépôts bancaires ou actions par exemple ou en actifs non financiers tels que des biens immobiliers. Elle revêt une importance capitale dans bien des domaines, que ce soit pour l'analyse de la viabilité des modes de consommation ou bien la marge de manœuvre des pouvoirs publics pour stimuler la demande ou relever les impôts. L'épargne publique constitue également un indicateur important dans un contexte budgétaire. Par exemple, la « règle d'or » selon laquelle l'épargne publique devrait être égale à zéro sur la durée d'un cycle économique est souvent retenue comme objectif budgétaire.

Définition

L'épargne représente la différence entre le revenu disponible et les dépenses de consommation finale plus la variation des droits des ménages sur les fonds de pension (dans la mesure où cette composante constitue également un déterminant du revenu disponible des ménages mais avec un signe opposé, voir aussi la section 5). On peut aussi la calculer en utilisant le revenu disponible ajusté et la consommation finale effective à la place du revenu disponible et de la consommation finale. L'épargne reflète ainsi le revenu résiduel utilisé pour acquérir des actifs financiers ou non financiers. L'épargne nette est égale à l'épargne nette de l'amortissement.

Comme par définition les entreprises n'ont pas de consommation finale, leur épargne est exactement égale à leur revenu disponible.

Il est important de relever ici que le revenu disponible n'inclut pas de plus-value, ni *a fortiori* de moins-value et de ce fait, l'épargne n'en comprend pas non plus. Certains ont soutenu que le revenu disponible comme l'épargne devraient inclure des plus-values, mais il peut arriver que les prix des actifs augmentent pour des raisons indépendantes du potentiel productif de l'économie, une réduction de la prime de risque par exemple. De plus, les plus-values doivent à l'évidence être réalisées avant qu'elles puissent être consacrées à soutenir la consommation, et le fait même de les réaliser risque en fait d'en réduire le montant. Enfin, les ménages ne réagissent pas de la même façon aux plus-values et aux revenus, en partie parce que les prix des actifs sont volatiles et en partie parce qu'une fraction importante du patrimoine des ménages n'est pas liquide (par exemple les fonds de pension).

Il est intéressant de noter dans ce contexte le traitement des taxes sur les plus-values, qui sont incluses dans le revenu disponible. En poussant le raisonnement à l'extrême, cela signifie pour les ménages que pendant les périodes de fermeté des prix des actifs, l'épargne va diminuer, toutes choses étant égales par ailleurs, à cause des taxes devant être acquittées sur les plus-values réalisées.

Comparabilité

Comme le revenu disponible et les dépenses de consommation finale sont des agrégats importants, de petites variations de l'un ou des autres peuvent faire varier fortement l'épargne brute. Bien qu'en soi, cela n'empêche pas les comparaisons internationales, cela signifie tout de même qu'une certaine prudence est de mise lorsqu'il s'agit d'interpréter les premières estimations des statistiques de l'épargne, qui sont susceptibles d'être révisées.

Comme indiqué dans la section 5, tous les pays ne prennent pas en compte les variations des droits des ménages sur les fonds de pension, ce qui a un impact sur les estimations de l'épargne au niveau sectoriel.

Une certaine prudence s'impose également en ce qui concerne la possibilité d'interprétation économique au niveau sectoriel. Par exemple, comme dans de nombreux pays les taxes sur les plus-values sont inférieures à l'impôt marginal sur le revenu, une entreprise peut, au lieu de verser un dividende, choisir de racheter ses fonds propres avec une surcote, permettant ainsi à ses actionnaires de réaliser une plus-value. Il s'ensuit que les estimations de l'épargne des ménages sont inférieures à ce qu'elles auraient été si des dividendes avaient été versés, dans la mesure où les dividendes sont comptabilisés dans le revenu disponible.

Source

- OCDE (2010), *Comptes nationaux des pays de l'OCDE 2010, Volume I, Principaux agrégats*, Éditions OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/na_vol_1-2010-fr.

Base de données en ligne


- OCDE (2010), « Agrégats des comptes nationaux : Revenu disponible et capacité/besoin de financement », *Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux* (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/data-00002-fr>.

Pour en savoir plus

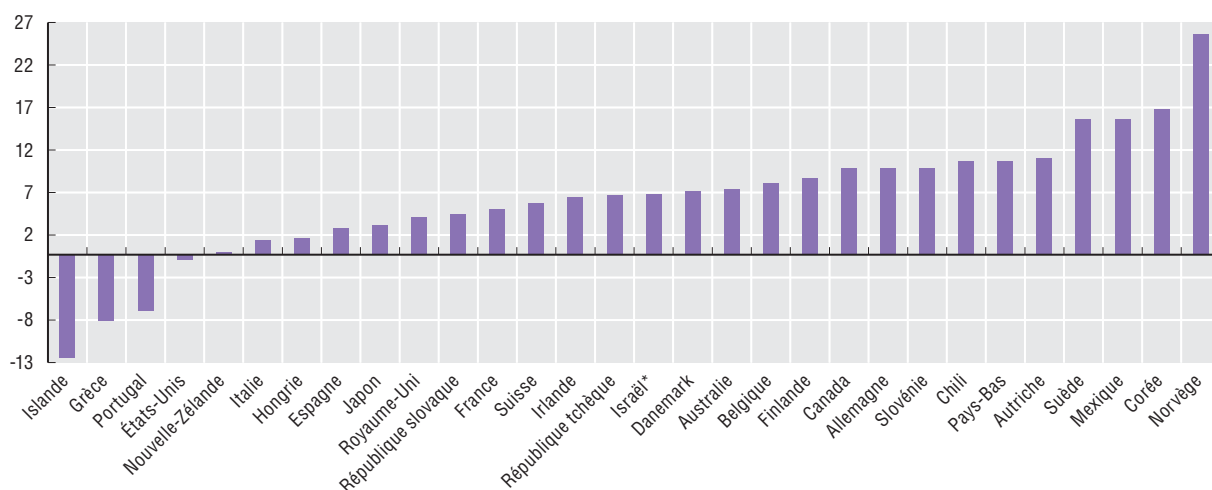
- Lequiller, F. et D. Blades (2007), *Understanding National Accounts*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264027657-en>.
- OCDE (2000), *Système de comptabilité nationale, 1993 – Glossaire*, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264280878-fr>.
- NU, OCDE, IMF et Eurostat (éd.) (1993), *Système de comptabilité nationale 1993*, Nations Unies, Genève, <http://unstats.un.org/unsd/sna1993>.


Tableau 7.1. **Taux d'épargne nette**
Pourcentage du PIB

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Allemagne	5.8	5.9	6.1	5.5	5.2	4.5	4.4	4.5	7.1	7.1	9.5	11.2	10.4	6.2
Australie	5.8	5.7	4.9	5.7	4.8	5.8	5.4	6.2	5.4	6.9	7.2	7.8	7.9	..
Autriche	7.3	7.6	8.2	8.0	8.5	7.5	9.3	8.9	9.5	9.3	10.4	12.0	11.6	7.5
Belgique	9.5	10.7	10.6	11.1	11.5	10.1	9.9	9.4	9.7	9.4	9.8	10.7	8.6	5.0
Canada	5.6	6.4	5.7	7.5	10.8	8.9	7.7	8.0	10.0	11.0	11.7	10.9	10.4	3.4
Chili	9.2 e	9.6 e	8.5 e	7.0 e	7.2 e	7.0 e	6.8 e	7.3	10.1	12.1	14.3	14.5	11.3	..
Corée	22.5	21.5	21.5	19.8	19.1	17.5	17.5	18.8	21.1	18.8	17.5	17.5	17.5	16.7
Danemark	4.9	5.7	4.8	5.7	6.8	7.4	6.6	6.6	7.0	9.3	9.9	8.5	7.7	4.4
Espagne	8.4	9.0	9.5	9.3	8.6	8.3	8.8	8.9	7.5	6.8	6.4	5.3	3.2	2.0
États-Unis	5.7	7.0	7.4	6.7	6.4	4.4	2.5	1.8	2.4	2.8	3.8	1.7	-0.6	-2.5
Finlande	4.2	8.0	9.3	10.8	13.0	13.4	12.4	9.1	10.9	9.7	10.5	11.7	9.3	1.8
France	6.4	7.7	8.9	9.6	9.2	8.6	7.0	6.3	6.0	5.5	6.0	6.7	5.5	1.8
Grèce	-0.2 e	-0.2 e	-0.2 e	-0.1 e	-0.1	0.2	-1.8	-0.3	-0.3	-3.3	-4.1	-5.8	-8.0	-11.8
Hongrie	3.1	4.5	5.2	2.1	3.8	4.2	3.0	1.0	2.7	1.3	1.5	1.8	2.0	2.7
Irlande	11.8	13.6	15.5	14.0	13.7	11.7	10.3	13.0	13.3	13.3	15.0	12.4	7.0	2.2
Islande	4.0	5.8	5.9	3.1	1.2	4.8	7.7	3.0	2.0	0.6	-1.1	-0.4	-12.4	-5.4
Israël*	8.7	9.2	9.3	8.0	7.4	6.5	4.1	4.4	6.4	8.6	11.3	10.4	7.2	7.8
Italie	7.9	7.8	7.0	6.5	5.9	6.2	5.8	4.7	5.1	4.0	4.0	4.4	1.8	-1.2
Japon	11.0	11.0	9.4	7.8	7.8	5.6	4.9	4.6	4.7	6.0	6.0	6.5	3.6	..
Luxembourg
Mexique	16.3 e	19.3 e	14.2 e	14.8 e	15.5 e	11.5 e	12.3 e	12.8	15.2	14.9	17.0	16.1	16.4	..
Norvège	12.8	14.9	10.9	13.5	21.9	21.2	17.3	16.5	19.2	24.7	27.0	24.9	26.6	18.5
Nouvelle-Zélande	2.9	2.6	1.9	1.7	2.9	5.3	5.1	5.2	4.4	2.0	1.2	2.3	0.3	..
Pays-Bas	11.9	13.7	10.8	12.5	13.7	12.0	10.8	10.4	12.6	11.8	14.5	14.5	11.3	6.5
Pologne	5.7	6.4	7.7	6.6	6.1	4.8	2.9	3.3	2.8	5.2	5.3	7.3
Portugal	3.9	4.4	5.2	4.5	1.9	1.0	0.8	0.1	-1.1	-3.8	-4.7	-4.1	-6.7	-8.3
République slovaque	4.2	4.6	3.9	2.9	2.8	1.9	1.0	-2.2	0.0	1.1	1.5	5.7	4.9	-0.8
République tchèque	7.7	4.3	6.5	4.3	4.2	4.0	2.5	0.9	2.9	5.4	6.8	7.1	7.2	2.5
Royaume-Uni	4.1	5.6	6.7	4.4	3.6	4.1	4.0	4.1	3.8	3.4	3.0	4.6	4.6	0.9
Slovénie	5.9	7.1	7.3	7.2	6.9	7.4	8.4	8.8	9.5	10.2	11.7	12.7	10.5	5.7
Suède	9.1	9.3	10.0	10.1	10.6	10.0	9.3	11.3	11.3	12.4	14.3	16.6	16.3	9.9
Suisse	11.5	13.8	15.0	15.5	17.1	13.2	10.8	14.8	15.0	18.0	17.9	13.7	6.2	..
Turquie
Zone euro
OCDE-Total

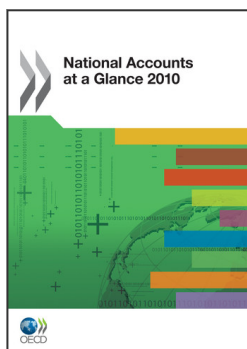
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932357668>

Graphique 7.1. **Épargne nette**
Pourcentage du PIB, 2008



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932357079>

* Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.



Extrait de :
National Accounts at a Glance 2010

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264095885-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Épargne », dans *National Accounts at a Glance 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/na_glance-2010-9-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.